
Groupe de travail d'anthropologie sociale comparative

Jean-Claude Galey, Cécile Barraud, André Iteanu et Stephen C. Headley



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17002>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2005

Pagination : 493-500

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Jean-Claude Galey, Cécile Barraud, André Iteanu et Stephen C. Headley, « Groupe de travail d'anthropologie sociale comparative », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2005, mis en ligne le 15 mars 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17002>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Groupe de travail d'anthropologie sociale comparative

Jean-Claude Galey, Cécile Barraud, André Iteanu et Stephen C. Headley

Jean-Claude Galey, *directeur d'études* avec Cécile Barraud et André Iteanu, *directeurs de recherche au CNRS*
Stephen C. Headley, *chargé de recherche au CNRS*

Le holisme et la méthode comparative. Morphologie sociale et approche monographique, comparaison : parenté, localité, échanges

Rituels, échange, don

- 1 ANDRÉ Iteanu a introduit le séminaire en proposant une nouvelle lecture de la relation entre échange et rituels. De Mauss à Sahlins, la notion d'échange comme fait social total a englouti la notion de rituel, laissant la place à une chaîne d'échanges transitifs dont chaque moment est équivalent à tous les autres. À partir des données orokaiva (Papouasie Nouvelle-Guinée) relatives aux tentatives de plusieurs factions religieuses chrétiennes de valider leurs pratiques au regard des rituels « traditionnels », la notion maori de *hau* a été reconsidérée. Cette lecture montre un contraste entre, d'une part, ce que l'on doit appeler rituel et qui comprend une relation hiérarchique et médiatisée sans équivalence entre prestations et, d'autre part, l'échange au sens propre, mettant en jeu une relation de face à face qui requiert l'équivalence entre prestations.
- 2 Alain Caillé, professeur de sociologie, Université Paris-X, directeur du *GEODE* et de la *Revue du MAUSS*, dans sa conférence « Anti-utilitarisme et paradigme du don ? » a retracé et exposé les grandes lignes du « paradigme du don » tel qu'il s'est élaboré au cours des vingt-cinq années d'existence de la *Revue du MAUSS*. D'abord principalement et simplement critique de l'économisme régnant dans les sciences sociales, le MAUSS s'est de plus en plus attaché à dégager les traits d'un mode d'intelligibilité proprement

sociologique et anthropologique. L'essentiel en la matière, selon A. Caillé, est de prendre au sérieux l'« invention » conjointe et interdépendante par Mauss du don (la triple obligation de donner, recevoir et rendre) et du symbolisme, qui permet d'espérer dépasser les limites croisées du holisme et de l'individualisme méthodologiques.

- 3 La conférence de Frederick H. Damon, professeur à l'Université de Virginie, Charlottesville, « Knots in a culture of tying », a porté sur le rôle de la notion de « destruction » dans la production de la vie sociale. Rappelant comment les perspectives classiques sur l'échange traitent de cette question, il a ensuite analysé le sens de cette notion dans l'échange Kula puis en Polynésie, et a prolongé sa comparaison en considérant le cas des États-Unis. À partir des perspectives ouvertes par Gregory, Weiner et Godelier, il a conclu que ces idées ne prennent véritablement sens que lorsque la « destruction » soustrait des personnes ou des parties de personnes ou d'objets à l'expérience de la circulation de la valeur.
- 4 Maurice Bloch, professeur à la London School of Economics, devant la difficulté de l'interprétation du rituel et surtout de dire quelque chose du phénomène rituel lui-même, propose la notion de *déférence*. Les phrases rituelles sont des répétitions qui ne viennent pas de l'intentionnalité de la personne qui produit le texte mais sont des sortes de citations de ce que d'autres ont dit ou ont fait. La compréhension ou la vérité est renvoyée au loin, attachée à la personne que le rituel cite, phénomène qu'il rapproche de la notion de déférence. Répéter ce que d'autres ont dit et qui fait autorité est une sorte de déférence envers ces personnes, même si la compréhension du discours n'est pas totale. Ceux qui parlent en deviennent transparents et s'adosent aux discours des autres auxquels ils accordent de la valeur. Ce recours à la déférence devient une régression éternelle. À cet égard, cela n'a pas de sens de demander aux acteurs de décoder les rituels s'ils ne font que s'adoser sur d'autres pour le sens.
- 5 Jean-Marc de Grave, chargé de cours à l'INALCO, dans son exposé sur « Rituels, techniques du corps et éducation à Java : anthropologie comparative des savoirs théoriques et des pratiques », a montré comment les pratiques rituelles propitiatoires se prolongent dans des activités corporelles adaptées au contexte moderne, comme la danse et les arts martiaux. Il n'est cependant pas aisé de rendre compte de ce phénomène de continuité en raison des barrières épistémologiques qui se dressent entre les savoirs théoriques et les pratiques. Est-il alors possible d'envisager une « dimension pratique » des savoirs et de concevoir les pratiques comme des savoirs à part entière sans établir une ségrégation cognitive ethnocentrée ?
- 6 Catherine Capdeville-Zeng a analysé la relation entre « Rites et théâtre en Chine ». Dans les temps anciens, et notamment dans la pensée confucianiste, les Chinois liaient « rites et musique » tout en les considérant comme opposés et complémentaires. Les rites sont communautaires et établissent une distinction entre statuts sociaux ; la musique, liée aux sentiments, est considérée comme plus « individuelle », mais elle a aussi un rôle social, car son objet est d'unir la société divisée par les rites. La naissance au XIII^e siècle du théâtre chanté et accompagné de musique (souvent aussi traduit par opéra) pose la question de savoir si les valeurs anciennes de la musique sont toujours présentes dans ce genre nouveau.

Parenté, affinité, temporalité

- 7 Laurent Barry, dans son intervention « Façons d'être. Esquisse d'une théorie des groupes de parenté », visait dans une perspective holiste à rendre compte à partir d'un modèle explicatif unique de systèmes matrimoniaux d'une grande diversité formelle, géographique et historique : systèmes « complexes », « élémentaires », « endogames », etc. Son approche en terme de *groupes de parenté* se fonde sur deux postulats principaux. Premièrement sur l'idée que les unions dépendent non d'un principe *positif* d'échange entre groupes discrets, mais d'une perspective *négative* interdisant l'union au sein du « groupe de parenté » ; en second lieu sur l'idée que l'inclusion d'un individu dans ce dernier dépend de *principes* (souvent exprimés sous la métaphore corporelle, mais parfois liés à la transmission de la langue, à la commensalité, aux obligations de deuil, etc.) dont les vecteurs sont les éléments du couple dont il est issu. L'analyse des soubassements logiques propre aux diverses formes de systèmes connus confortant alors l'idée selon laquelle tous ces ensembles apparemment disparates s'inscrivent, *in fine*, le long d'un même *continuum*.
- 8 Catherine Capdeville-Zeng, par son étude sur Les Wu d'un village du Jiangxi (Chine du Sud) et « leurs étrangers » », bouscule l'idée, classique depuis les travaux de Maurice Freedman, du village monoclanique comme caractéristique fondamentale du sud de la Chine. Son enquête montre que, dans cette région, les villages ne sont pas strictement monoclaniques et incorporent, en plus du lignage principal, un certain pourcentage d'étrangers. Les « étrangers » *waixing* (noms étrangers) acceptés dans le village sont les parents par les femmes, caractérisés dans le vocabulaire de parenté par le suffixe *wai* « étranger » attaché à un terme relationnel (par exemple *waisheng* : *wai* + *sheng* « neveu » = neveu utérin) ou par une position spécifique (notamment celle de *jiujiu* « oncle maternel »). La théorie généralement acceptée selon laquelle le lignage chinois ne donne aucune place à l'affinité est donc questionnée par ces données de terrain.
- 9 Élisabeth Tauber (doctorante aux Universités de Munich et de Florence) s'interroge sur le mariage lui-même à travers les pratiques des Gitans (*Sinti*) de la région Sud-Tyrol d'Italie du Nord. Son exposé « La fuite comme manque de respect : le mariage comme non-respect radical des morts » pose deux questions dont les réponses après analyse apparaissent comme solidaires : comment les *Sinti* peuvent-ils maintenir le respect pour leurs morts et pourquoi les *Sinti* ne veulent pas que leurs enfants se marient ? Les *Sinti* désignent le mariage par le terme qui signifie « fuite ». Cette fuite contredit le respect que l'on doit à la famille et en particulier aux ancêtres. Mais elle est aussi indispensable dans la perspective de la reproduction de la société et de la perpétuation du respect dû aux ancêtres.
- 10 Cécile Barraud dans son exposé Genre, distinction de sexe et temporalité, a commenté la notion de genre, et posé le contraste entre « différence » et « distinction », en s'appuyant sur quelques pages de *Feminism and anthropology*, de H. Moore. Des exemples ethnographiques tirés de sociétés occidentales et non occidentales, toutes contemporaines, sont venus ensuite montrer à quel point la distinction de sexe selon ses trois modalités (relatif, absolu, indifférencié) et autour de ses deux formes les plus caractéristiques : frère-sœur et époux-épouse, relations *a priori* exclues de l'ordre du temps, ordonne le temps des relations sociales, en lieu et place d'autres principes structurants.

- 11 Anne Cadoret, chargé de recherche au CNRS. (GRASS : groupe d'analyse du social et de la sociabilité), a discuté de l'immutabilité de l'ordre symbolique à propos des familles homoparentales. Celles-ci font tomber l'impératif du système de parenté français (un seul père, une seule mère, reflet absolu de la nécessité d'un géniteur et d'une génitrice) en offrant plusieurs figures de mères et de pères, ou des figures de mères ou de pères seulement. Dans tous ces cas, la complémentarité sexuelle ne se joue plus dans la famille. Les anthropologues ont souvent défendu l'ordre symbolique établi en condamnant ces nouvelles familles. Une autre lecture est néanmoins possible qui consiste à voir derrière ces montages familiaux un nouvel ordre symbolique fondé sur une parenté plurielle.

Les sociétés contemporaines face aux représentations traditionnelles

- 12 Jean-Claude Galey a replacé la logique des castes dans les sociétés indiennes contemporaines. Il a mis en perspective les transformations socioculturelles historiquement à l'œuvre dans l'Union Indienne au cours des cinq dernières décennies avec les lectures et interprétations des plus marquantes contributions universitaires – anglo-saxonnes et allemandes – attachées à l'intelligence de la société et de ses valeurs. Ces grandes réorientations ont montré les difficultés qu'elles avaient à intégrer les événements, les faits et les dimensions régionales dans la logique sociologique des castes. Après avoir souligné l'inspiration toute politique d'une herméneutique détachée de l'expérience immédiate, l'exposé a proposé ce que le donné ethnographique contemporain dans sa description même permet d'apporter, en introduisant à une histoire plus complexe composée d'interactions, de juxtapositions et de réappropriations que l'institution de la caste continue encore d'animer.
- 13 Jos D. M. Platenkamp, professeur à l'Institut für Ethnologie (Westfälische Wilhelms-Universität, Münster) a donné une conférence intitulée *Political change and ritual tenacity : State and kingship in the New Year's ritual of Luang Prabang*. Jusqu'en 1975, quand le Pathet Lao a pris le pouvoir et la royauté a été abolie, le rituel du Nouvel An assurait la reproduction des relations sociocosmiques et sociopolitiques constituant le royaume Lao. Malgré la tentative par les nouvelles autorités de modifier radicalement le rituel, les participants continuent de le percevoir et de le valoriser en termes de ses anciennes représentations. L'idéologie étatique et l'intervention politique sont ainsi confrontées à une résistance du rituel signalant l'écart fondamental qui existe entre les valeurs de la société et celles qui sont propagées par l'État.
- 14 Stephen C. Headley, dans un exposé sur « Sécularisation de l'Islam javanais », a montré comment, avec l'entrée de l'Islam dans le mouvement nationaliste indonésien, la mosquée villageoise permettait à l'individu de s'identifier avec des normes « universelles », sans pour autant que celles-ci coïncident avec celles de la société villageoise. Cette dernière préservait tant bien que mal sa vision du monde où le centre englobait ses composants, tout comme autrefois le palais était le centre du royaume. C'est à cette capacité d'englobement qu'ont fait appel récemment les musulmans en invoquant la miséricorde (*rahmat*) d'Allah sur toute la société javanaise, dans le dessein de ralentir les mouvements islamistes qui cherchent à unir cette même société par des exclusions successives.

- 15 Roberte Hamayon, directeur d'études à l'EPHE dans son exposé « Chamanismes et néo-chamanismes », a mis en lumière, de façon synthétique, les étapes qui jalonnent la construction occidentale du concept de chamanisme. Elle a rappelé les principes qui gouvernent le chamanisme chez les peuples chasseurs de la forêt sibérienne (notamment celui d'une « alliance » qui lie le chamane, en position de *mari*, à un esprit animal sauvage générique représentant le gibier), ainsi que les changements qui les affectent dans d'autres contextes socioéconomiques et idéologiques. Elle a fini sur des remarques concernant la reprise, par les courants post-modernes d'inspiration New Age, des notions de « contact direct » avec des esprits et d'*interconnectedness* avec le monde naturel.

Notions d'autorité et de pouvoir comparées

- 16 En s'appuyant sur les notions d'autorité et de pouvoir dégagées par Louis Dumont à partir de l'univers de valeurs hindoues, Delphine Ortis, doctorante, a contrasté « Statut et pouvoir, autorité spirituelle et autorité temporelle dans un sanctuaire indomusulman » dans le nord de l'Inde. Comment ces notions s'ordonnent-elles dans le contexte religieux de l'islam ? L'analyse d'un grand temple musulman permet de montrer qu'inscrit dans des paradigmes compatibles avec l'hindouisme, on distingue également l'autorité du pouvoir. Élisabeth Luquin, doctorante, s'appuie sur différentes catégories d'ancêtres des Mangyan Patag de Mindoro (Philippines) pour comprendre un système d'autorité et d'efficacité à partir des notions de la « paire » ou du « duel ». Une relation privilégiée à des paires d'ancêtres bénéfiques *daniw*, doués d'autorité, garantit la permanence de la société, mais cette relation devient néfaste quand ces mêmes ancêtres sont en nombre impair (*hiri*). Ces derniers restent toujours cependant subordonnés aux premiers. En Papouasie Nouvelle-Guinée, les « Grands » sont-ils à comprendre comme des personnages d'autorité ? Almut Schneider, doctorante, tente de répondre dans son exposé « Paroles et autres travaux des Grands dans la société Gawigl (Hautes Terres) ». L'analyse d'un conflit entre deux groupes d'affins montre que si les « Grands » jouent un rôle éminent pour organiser les prestations qui résolvent cette situation conflictuelle, ils sont néanmoins eux-mêmes dépassés par la logique des relations qui englobent hommes et ancêtres. Aussi, en fin de compte, l'autorité dans la société Gawigl s'exprime dans l'articulation de ces deux niveaux de relations et non dans la personne singulière de tel ou tel « Grand ». En Nouvelle-Calédonie, chez les Paimboa, Dominik Bretteville, chargé de cours à l'Université d'Angers, montre que les discours cérémoniels énoncés lors des célébrations ne décrivent pas à proprement parler les échanges observés. Ils font plutôt alterner des moments de modestie, caractéristiques des groupes partiels, avec l'exaltation propre à la société tout entière. Ces discours sont ainsi moins une description d'échanges tangibles que la reconnaissance d'une hiérarchie de valeurs entre d'un côté les groupes partiels et de l'autre le tout de la société devant lequel les premiers s'effacent avec humilité. Denis Monnerie, professeur à l'Université Strasbourg-II, dans son exposé intitulé « Anthropologie du politique et ethnographie : à propos du mouvement indépendantiste kanak, Nouvelle-Calédonie », a analysé les discours coutumiers prononcés lors des grandes cérémonies d'accueil à l'occasion d'événements politiques ou religieux (conseils coutumiers, 150^e anniversaire de la première messe sur le territoire, réception du Haut Commissaire). Il a insisté sur le partage spécifique que font les Kanaks entre les notions de coutumier, culturel ou politique et mis l'accent sur

les transformations de la forme cérémonielle ainsi que du contenu et de la langue des discours en fonction du contexte relationnel de ces cérémonies. Pour Sophie Lalignant (maître de conférences à l'Université de Tours) le débat sur citoyenneté peut alimenter la discussion de la notion de propriété, droit imprescriptible du citoyen. À Damgan, dans le Morbihan, le remembrement agricole des années 1950 a soulevé en effet des questions quand aux identités locales de citoyen, « d'étranger » et de « sauvage ». Délaissant une analyse en termes juridiques d'appropriation du foncier, l'approche en termes de relation d'appartenance à la terre, *a priori* antinomique avec l'individualisme rationaliste moderne issu de la Révolution, inaugure une réflexion sur la construction de ces identités en relation aux valeurs globales de la société française et aux valeurs locales damganaises qui sont loin d'être effacées par le droit contractuel.

L'étranger, statut et discours, multi- et pluriculturalisme

- 17 André Iteanu a ouvert le débat par des réflexions comparatives sur le statut de l'étranger, sur des exemples pris dans des pays d'Afrique, d'Océanie, d'Europe, et d'Asie du Sud-Est. Dans différentes sociétés, y compris les sociétés occidentales, où des domaines comme parenté politique, religion, économie, etc., sont distingués, l'idéologie globale s'oriente vers le fait d'éliminer « la partie étrangère » de l'étranger ou de la cantonner dans certains domaines limités. Ceci est sous-jacent à la fois aux politiques d'intégration et d'assimilation. Dans d'autres sociétés, disons pour l'instant, celles où les différents domaines ne sont pas distingués et qui se concentrent de ce fait autour de faits sociaux totaux, c'est le contraire. L'objectif est de préserver la partie étrangère de certaines personnes ou de certains éléments comme si cette partie d'étrangeté était indispensable pour construire les relations sociales visant la reproduction dans le temps de la société.
- 18 Saphinaz Amal-Naguib, professeur d'histoire des religions à Université d'Oslo et directrice du centre de coopération franco-norvégienne en sciences sociales et humaines à la Maison des sciences de l'homme, a traité de L'espace intermédiaire entre intégration et exclusion des communautés d'immigrés en Norvège à partir des études entreprises par un programme de recherche transdisciplinaire. Ce programme porte sur les problématiques des discours multiculturels appliqués aux contacts de langues et de cultures (entre immigrés non occidentaux et norvégiens). Les recherches se sont concentrées sur les entre-lieux ou espaces intermédiaires, lieux de contact où des gens d'origine géographique et historique séparée, se rencontrent et établissent des relations plus ou moins continues. Ces espaces ne sont pas des terrains neutres et pacifiques, mais plutôt des champs de tension ramifiés où homogénéité et hétérogénéité, tradition et innovation, le local et le global, l'ancien et le nouveau coexistent et se recourent. Mais, en fait, parce qu'il accepte le multicultural, l'espace intermédiaire peut implicitement devenir discriminatoire sur le plan de l'État-nation. La reconnaissance de la différence peut alors contribuer dans certains cas à accentuer des particularismes.
- 19 Christine Jacobsen, doctorante, Université de Bergen, dans son exposé « Représenter l'Islam : les pratiques des jeunes musulmans d'Oslo », a montré comment les jeunes appartenant à deux organisations norvégiennes d'étudiants musulmans résistent à la différence culturelle et entrent en concurrence avec les structures conventionnelles d'autorité grâce à un discours fondé sur l'authenticité de l'Islam. Cela ne doit pas être

interprété comme une forme de traditionalisme, mais comme un processus de (re)production et de négociation des « vérités » et des « principes essentiels » de l'Islam, processus structuré par le contexte sociohistorique particulier de la société norvégienne contemporaine et facilité par la migration, l'éducation de masse et la globalisation. Dans ce contexte, parler d'Islams au pluriel, comme le préconisent certains chercheurs, pour pondérer les représentations courantes de l'Islam comme étant d'abord une entité monolithique, n'est pas nécessairement la meilleure stratégie, ni en termes de compréhension de ces pratiques ni en termes de leur théorisation.

- 20 Wanda Dressier, chargé de recherche au CNRS, LADYSS, Université Paris-X, dans sa conférence « Problématiques identitaires et paradigme de la différence dans quelques républiques de l'ex-Union soviétique », a abordé la question du pluriculturalisme. Elle a notamment parlé de ses observations sur la reconstruction nationale dans un contexte fortement marqué par le paradigme de la différence, les standards internationaux du respect de la différence minoritaire, la discrimination positive, et les compromis auxquels sont parvenues les élites politiques pour recréer des nations pluriculturelles viables et au moins formellement démocratiques. Le débat sur les formes de la reconstruction identitaire dans ces pays, sur la conception de l'ethnos, sur le rapport à l'étranger est situé dans le contexte actuel de la recomposition des espaces régionaux dans le cadre de la mondialisation et de l'après 11 septembre 2001.

INDEX

Thèmes : Anthropologie sociale, ethnographie et ethnologie